



AGOUMI  
Nour

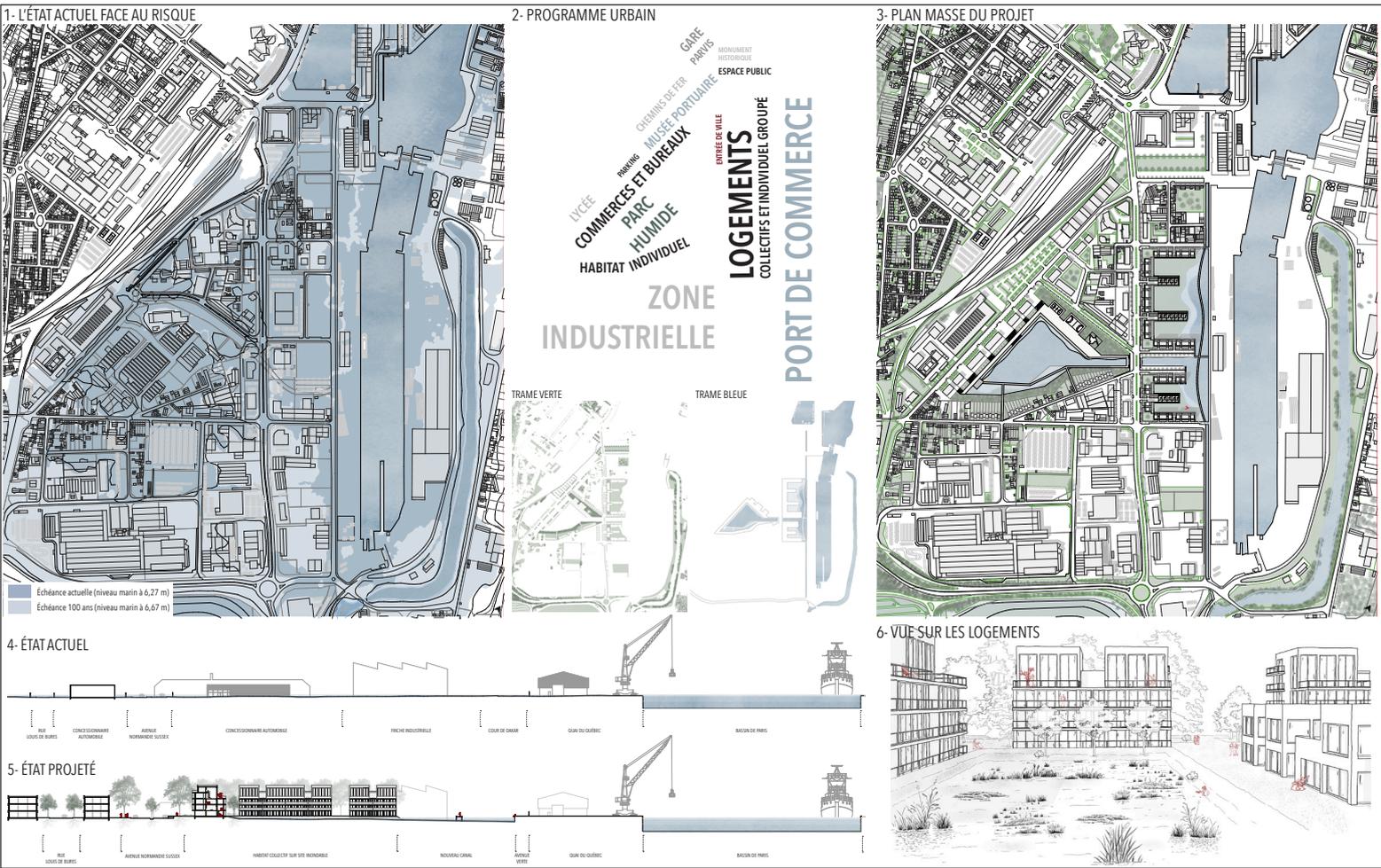
Directeurs d'études :  
Valter Balducci,  
Gwenaëlle Ruellan

**Description du projet :**

Dieppe se situe en Normandie, sur la côte de la Manche. Malgré son attractivité, près de 60 % des actifs y travaillant résident dans les communes environnantes. De plus, elle est caractérisée aujourd'hui par un important étalement urbain sur les plateaux. Ce phénomène est accentué par une vacance importante en fond de vallée, plus précisément sur le site de la ZAC Sud, qui est caractérisé par un nombre important de friches industrielles (1,4). La ZAC Sud est un enjeu majeur pour Dieppe et a pour vocation de devenir la principale entrée de ville et une nouvelle centralité. Toutefois, le site est aujourd'hui confronté au risque de submersion marine par débordement dû à sa faible topographie (1).

Le projet consiste à rendre Dieppe résiliente en cas d'inondation. Par conséquent, il s'agit d'une part de protéger et préserver les activités existantes. D'autre part, une partie de ce site sera transformé en site inondable, afin que les habitants puissent vivre en toute conscience du risque mais surtout de permettre à l'eau de dessiner un nouveau paysage (3). Ainsi, de nouveaux logements sur talus, sur un site inondable, s'y insèrent (5). Les logements seront complétés par un quartier dynamique, permettant d'introduire de nouvelles activités, un musée portuaire, et des espaces publics afin de dynamiser ce site. A terme, un nouveau parc humide, machine hydraulique et réservoir de biodiversité, viendra compléter le projet à l'emplacement d'une zone d'activité actuellement en déclin (2).

**Réinventer Dieppe, Dieppe, Seine-Maritime (76)**



**Qualité architecturale**

- Réappropriation des espaces existants aujourd'hui dépréciés
- Mise en valeur du patrimoine industrielo-portuaire peu reconnu à Dieppe, grâce au nouveau musée portuaire qui va participer à son rayonnement et à son attractivité
- Proposer des logements collectifs et des maisons individuelles mitoyennes (diversité de l'offre, T3, T4, T5) qui bénéficient de qualités, en terme notamment de vues et d'espaces extérieurs (maisons à patios, jardins d'hiver pour les appartements), tout en profitant d'un cadre atypique sur un site inondable (6)

**Qualité de la vie sociale**

- Création d'une nouvelle centralité urbaine attractive et dynamique pour les habitants de Dieppe et des communes environnantes (2,3)
- L'inondabilité du site va permettre aux habitants d'être acculturés au risque de submersion marine, sans la voir comme une menace mais plutôt comme une force de la nature (6)
- Dieppe est aujourd'hui en manque considérable de logements et fait face à une importante part de chômeurs, le projet permet la création de nouveaux logements mais aussi de nouveaux emplois (grâce au quartier dynamique) (2,3,5)

**Respect de l'environnement**

- L'eau et ses contraintes placées au centre de la réflexion et de l'aménagement urbain
- Prise en compte de la trame verte en ville depuis le fond de vallée et plateaux
- Limiter l'étalement urbain sur les plateaux à travers la réappropriation d'espaces vacants et d'espaces en friches
- Développer une biodiversité caractéristique des milieux humides venues du fond de vallée (3,6)
- Proposer un parc inondable expérimental et pédagogique concernant le risque de submersion marine (3)